

CEDEAO



Département de l'Agriculture,
l'Environnement et des Ressources en Eau
Politique Agricole Régionale (ECOWAP)

REPUBLIQUE DU MALI



Un peuple - Un but - Une foi

UNION AFRICAINE



NEPAD

Programme Détaillé de
Développement de l'Agriculture
Africaine (PDDAA)

MALI

Financement à long-terme du secteur agricole pour une croissance soutenue, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire

Le niveau de financement exigé pour atteindre les objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté tels que discuté dans la Brochure 2 (Croissance agricole, réduction de la pauvreté et sécurité alimentaire : Performance récente et perspectives) est calculé sur la base des

relations entre le taux de croissance du PIB agricole et le taux de pauvreté d'une part, et entre le niveau de financement du secteur agricole et le taux de croissance du PIB agricole d'autre part. Ces estimations tiennent également compte du niveau de financement du secteur non-agricole ainsi que du PIB non-agricole. Les résultats indiquent qu'une croissance de 1% du PIB agricole contribue à une réduction de 1,8% de l'incidence de la pauvreté au niveau national et de 1,7% dans le milieu rural. Quant à la relation entre les dépenses agricoles et la croissance agricole,

une augmentation de 1% des dépenses agricoles augmentera le taux de croissance du secteur de 0,25%; ce qui est inférieur à la valeur moyenne de 0,37% pour l'ensemble de l'Afrique. Les projections à long-terme sont réalisées en utilisant l'élasticité estimée pour le Mali ainsi que la valeur moyenne pour l'ensemble de l'Afrique ; la première est considérée comme faible élasticité alors que la moyenne africaine représente l'élasticité élevée.

BESOINS

FINANCIERS A LONG-TERME POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU SDDR, DE L'ECOWAP/PDDAA ET DE L'OMDI

Le Tableau 1 présente la performance récente de la croissance économique ainsi que le montant des dépenses qu'y ont été consenties. Le Tableau 2 présente les résultats des projections des besoins en financement à long-terme pour le secteur agricole. Les résultats se concentrent sur deux scénarios : un premier qui est basé sur l'élasticité de la croissance agricole par aux dépenses agricoles du Mali (scénario élasticité-faible) et un deuxième base sur la valeur moyenne de cette élasticité pour les pays Africains (scénario élasticité-élevée).

Une croissance agricole de 6% telle que préconisée par l'ECOWAP/PDDAA exige un taux de croissance des dépenses agricoles de 8,2 ou 4,6% par an, selon le niveau d'élasticité de la croissance agricole par rapport aux dépenses agricoles. Quelque soit le scénario, le taux de croissance projeté pour réaliser le PDDAA est inférieur à la tendance actuelle qui se situe à 18,4% en moyenne entre 2000 et 2006 (Tableau 1). Pour atteindre l'OMDI en 2015, les taux de croissance des dépenses exigés sont nettement plus élevés – 45,8% pour l'élasticité faible et 25,7% pour l'élasticité élevée. La réalisation de l'objectif du Schéma Directeur du Développement Rural (SDDR) d'une croissance du PIB agricole de 8,5%, telle que discutée dans la Brochure 2, exige les taux de croissance annuel des dépenses agricoles de 22,6 et 12,7%, selon respectivement, les scénarios élasticité faible et élasticité élevée (Tableau 2).

Si on suppose que le ratio de dépenses non-agricoles par rapport au PIB non-agricole reste invariable, l'augmentation des dépenses totales est projetée à 10,3%, 5,9%, 25,4% et 6,3% pour l'élasticité faible de la croissance

Tableau 1 : Croissance économique et dépenses publiques

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Taux de croissance (%)
PIB (milliards de FCFA)								
Secteur agricole	337,0	461,1	330,6	489,5	522,0	589,3	646,2	4,0
Secteur non-agricole	1553,6	1750,5	1892,1	1964,1	2110,1	2304,7	2555,7	5,9
Global	1890,6	2212,0	2222,7	2453,6	2632,1	2894,0	3201,9	5,0
Dépenses (milliards de FCFA)								
Secteur agricole	39,6	62,9	52,8	59,7	75,0	121,5	90,7	18,4
Secteur non-agricole	482,9	525,0	626,5	677,9	712,2	729,1	845,1	10,7
Total	522,5	587,9	679,3	737,6	787,2	850,6	935,8	11,3
Part des dépenses agricoles (%)								
Dépenses Ag/Dépenses totales	7,6	10,7	7,8	8,1	9,5	14,3	9,7	
Dépenses Ag/PIB Ag	11,8	13,6	16,0	12,2	14,4	20,6	14,0	
Dépenses totales/PIB	27,6	26,6	30,6	30,1	29,9	29,4	29,2	

agricole par rapport aux dépenses agricoles, respectivement, pour le SDDR, l'ECOWAP/PDDAA, l'OMDI en 2015 et en 2020. Pour l'élasticité élevée, l'augmentation des dépenses totales est estimée à 7,4%, 5,4%, 12,1% et 7,7%, respectivement pour le SDDR, l'ECOWAP/PDDAA, l'OMDI en 2015 et l'OMDI en 2020.

Les dépenses agricoles requises pour mettre en œuvre le SDDR représentent en moyenne 37,9% des dépenses publiques pour l'élasticité faible et 22,2% pour l'élasticité élevée. Pour réaliser le 6% de croissance agricole recommandé par l'ECOWAP/PDDAA, la part des dépenses agricoles dans les dépenses publiques totales sera de 16,8% pour l'élasticité faible et 13,0% pour l'élasticité élevée. La réduction du taux de pauvreté de moitié (OMDI) en 2015 va s'accompagner d'une forte augmentation de la part des dépenses agricoles dans les dépenses totales – à 73,6% pour l'élasticité faible ou 42,3% pour l'élasticité élevée; une augmentation plus modeste et sur une période plus longue à 30,2% ou 16,8%, selon respectivement, les scénarios élasticité-faible et élasticité-élevée,

de la part des dépenses agricoles est nécessaire pour réduire de moitié la pauvreté en 2020.

MOBILISATION DES RESSOURCES EXTERNES ET INTERNES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU SDDR, DE L'ECOWAP/PDDAA ET DE L'OMDI

Les projections et tendances actuelles montrent qu'au Mali la part des dépenses agricoles dans les dépenses totales se situe en moyenne autour de 9,7% entre 2000 et 2006, légèrement inférieur au taux de 10% préconisé par l'engagement de Maputo. Le Graphique 1 présente la tendance des dépenses agricoles annuelles prévues jusqu'en 2015 sur la base de l'élasticité de la croissance agricole par rapport aux dépenses agricoles de 0,245. Les barres les plus sombres représentent les dépenses exigées

Tableau 2 : Allocation projetée des ressources au secteur agricole

	SDDR		ECOWAP/PDDAA		OMDI en 2015		OMDI en 2020	
	élasticité élevée (0,366) ¹	élasticité faible (0,245) ²	élasticité élevée (0,366)	élasticité faible (0,245)	élasticité élevée (0,366)	élasticité faible (0,245)	élasticité élevée (0,366)	élasticité faible (0,245)
Taux de croissance (%)								
PIB Ag	8,5	8,5	6,0	6,0	12,5	12,5	8,1	8,1
PIB NonAg	5,8	5,8	5,5	5,5	6,4	6,4	5,9	5,9
PIB	7,0	7,0	5,7	5,7	9,4	9,4	6,9	6,9
Dépenses Ag	12,7	22,6	4,6	8,2	25,7	45,8	7,7	13,7
Dépenses totales	7,4	10,3	5,4	5,9	12,1	25,4	6,3	7,7
Dépenses Ag/Dépenses totales (%)								
2015	22,2	37,9	13,0	16,8	42,3	73,6	15,8	23,4
2020							16,8	30,2
Dépenses Ag/PIB Ag (%)								
2015	31,2	66,9	18,9	25,6	64,8	246,3	21,3	34,8
2020							20,9	44,8
Dépenses totales/PIB (%)								
2015	31,4	39,3	29,9	31,3	37,6	82,2	29,5	32,5
2020							28,7	34,2

1 L'élasticité pour l'ensemble d'Afrique

2 L'élasticité actuelle pour le Mali

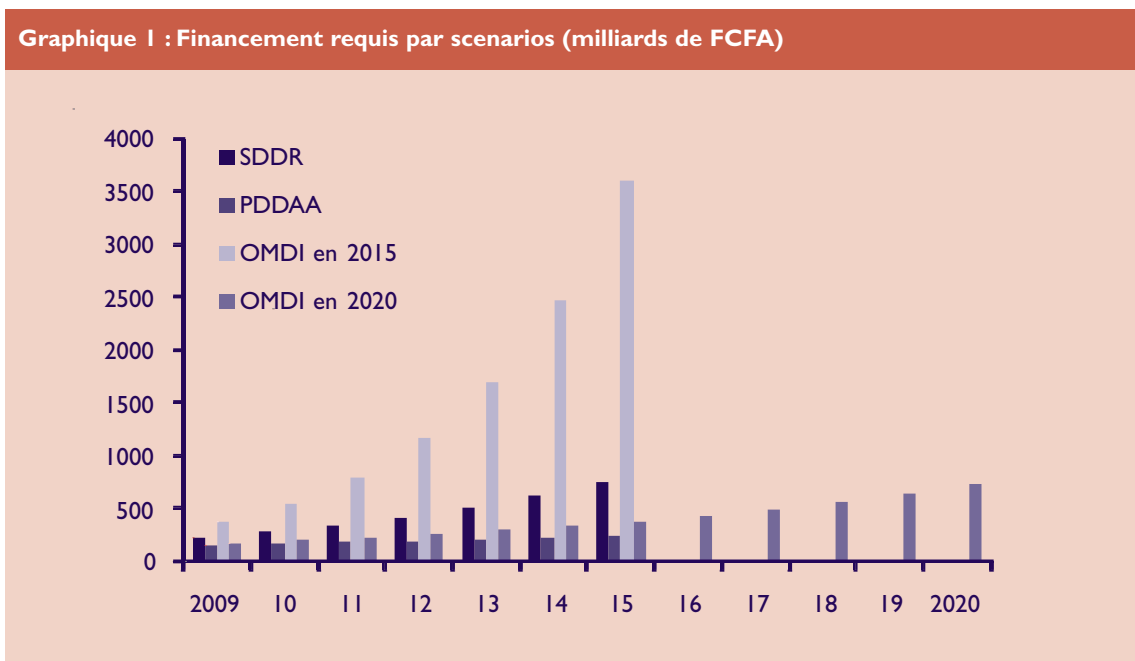
pour atteindre l'objectif du SDDR. Les barres un peu moins sombres se rapportent aux niveaux des dépenses annuelles requises pour que le Mali atteigne l'objectif de l'ECOWAP/PDDAA – réaliser une croissance agricole de 6%. Les barres les plus claires représentent les dépenses exigées pour atteindre l'objectif de l'OMDI en 2015 tandis que les barres qui continuent jusqu'à 2020 représentent les dépenses exigées pour atteindre le même objectif en 2020. Pour atteindre l'objectif du SDDR, les dépenses annuelles du secteur agricole doivent passer de 225,3 milliards de FCFA en 2009 à 765,6 milliards de FCFA en 2015. Pour atteindre l'objectif de l'ECOWAP/PDDAA, l'augmentation exigée des dépenses est bien inférieure à celle de la SDDR – de 154,9 milliards de FCFA en 2009 à 248,7 milliards de FCFA en 2015. La réalisation de l'OMDI nécessitera une augmentation des dépenses annuelles allant de 378,5 milliards de FCFA en 2009 à 3629,5 milliards de FCFA en 2015. La réalisation du même objectif en 2020 exigera une croissance des dépenses de 179,6 milliards de FCFA en 2009 à 737,3 milliards de FCFA en 2020.

Les Graphiques 2, 3, 4 et 5 présentent la décomposition des dépenses agricoles entre les sources budgétaire et non-budgétaire. Entre 2002 et 2008, la part du budget de l'Etat dans l'ensemble des dépenses budgétaires représente en moyenne 27,8 %, supposons donc que le financement intérieure pour le secteur agricole va se situer en moyenne autour de 27,8 %.

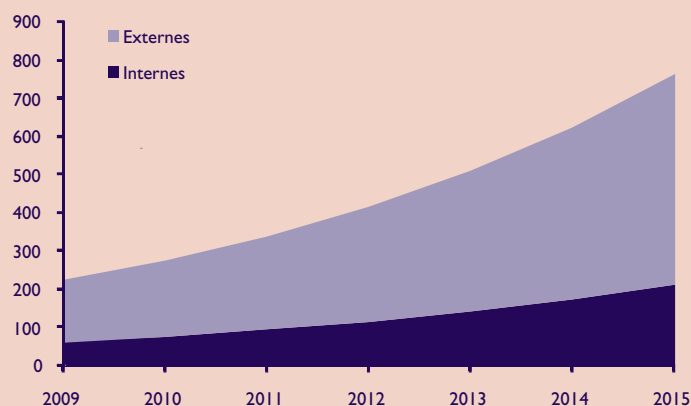
Comme indiqué plus haut, le montant annuel des ressources internes ou budgétaires pour financer l'agenda du SDDR passera de 62,7 en 2009 à 213,0 milliards de FCFA en 2015. Quant aux ressources externes ou hors-

budget, elles passeront passera de 162,6 à 552,6 milliards de FCFA en 2015. Pour réaliser le 6% de croissance de l'ECOWAP/PDDAA, les ressources externes connaîtront une croissance relativement faible de 111,8 à 179,5 milliards de FCFA en 2015. Les ressources externes pour atteindre l'OMDI vont atteindre jusqu'à 2540,7 milliards de FCFA en 2015 contre 532,2 milliards de FCFA en 2020. Même si une mise en œuvre réussie de l'agenda du SDDR pourra diminuer le taux de pauvreté du Mali de 26,8% en 2015, comme exposé sur la Brochure 2, cela ne sera pas suffisant pour atteindre l'OMDI. Pareillement, l'implémentation de l'agenda de l'ECOWAP/PDDAA diminuera le taux de pauvreté de 16,6%, mais n'atteindra pas l'OMDI. Comme indique ci-dessus, pour atteindre l'OMDI aussi bien à l'horizon 2015 qu'à l'horizon 2020, le Mali a besoin d'une forte croissance des dépenses aussi bien internes qu'externes.

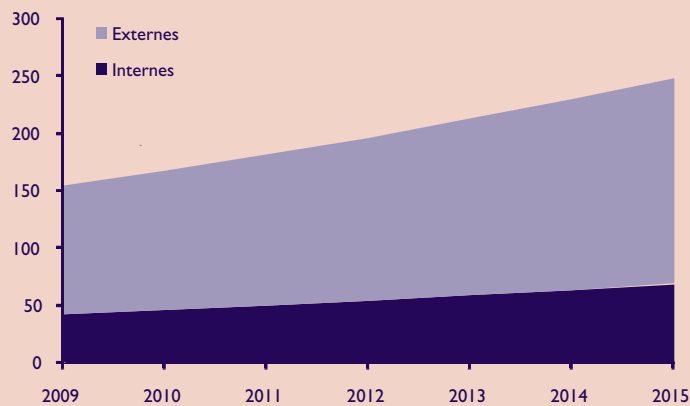
Comme signalé plus haut, les dépenses présentées sur les Graphiques 1–5 ont été estimées sur la base d'une valeur de l'élasticité de la croissance agricole par rapport aux dépenses agricoles au Mali qui est de 0,245. Cette élasticité, qui reflète le niveau actuel de l'efficacité des efforts de développement dans le secteur agricole, est bien en deçà de la moyenne Africaine qui est de 0,36. Toutefois, si le gouvernement Malien parvenait à mettre en œuvre des politiques et réformes permettant d'améliorer la qualité des dépenses agricoles, et donc de progresser vers la moyenne Africaine, le niveau global de dépenses serait beaucoup moins important. Par exemple, la mise en place d'un système efficace de planification et de suivi des politiques basé sur les résultats devrait améliorer sensiblement l'impact des dépenses agricoles sur la croissance



Graphique 2 : Projections de financement requis à long-terme et sources de financement sous l'objectif du SDDR (milliards de FCFA)



Graphique 3 : Projections de financement requis à long-terme et sources de financement sous l'objectif de l'ECOWAP/PDDAA (milliards de FCFA)



agricole et donc réduire le niveau de dépenses pour un taux de croissance déterminé.

La différence entre le scénario élasticité-élevée et le scénario élasticité-faible dans le Tableau 3 ci-dessous, illustre les économies qui pourraient être réalisées en termes de dépenses agricoles si l'efficacité des actions de

développement dans le secteur pouvait atteindre le niveau de la moyenne africaine. Par exemple, le budget annuel de 2015 pour la mise en œuvre du SDDR passera de 765,6 à 358,0 milliards de FCFA, de 248,7 à 183,3 milliards de FCFA pour le PDDAA, et de 3629,5 à 955,2 milliards de FCFA pour atteindre l'OMDI.

Tableau 3 : Evolution des dépenses publiques dans le secteur agricole sous les scénarios élasticité-faible et élasticité-élevée

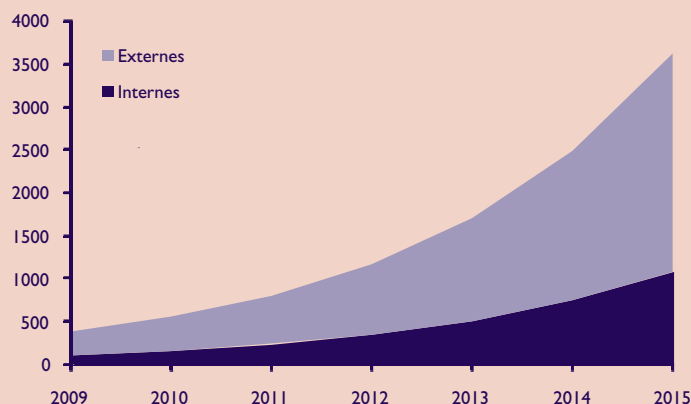
	SDDR		ECOWAP/PDDAA		OMDI en 2015		OMDI en 2020	
	élasticité élevée (0,366) ¹	élasticité faible (0,245) ²	élasticité élevée (0,366)	élasticité faible (0,245)	élasticité élevée (0,366)	élasticité faible (0,245)	élasticité élevée (0,366)	élasticité faible (0,245)
2009	174,9	225,3	139,9	154,9	242,5	378,5	152,6	179,6
2010	197,0	276,2	146,4	167,6	304,8	551,7	164,3	204,2
2011	222,0	338,7	153,1	181,4	383,0	804,1	177,0	232,2
2012	250,2	415,3	160,1	196,3	481,3	1172,0	190,5	264,0
2013	281,9	509,2	167,5	212,4	604,8	1708,4	205,2	300,2
2014	317,7	624,4	175,2	229,9	760,1	2490,1	220,9	341,3
2015	358,0	765,6	183,3	248,7	955,2	3629,5	237,9	388,0
2016							256,2	441,2
2017							275,9	501,6
2018							297,1	570,3
2019							319,9	648,5
2020							344,5	737,3

(Footnotes)

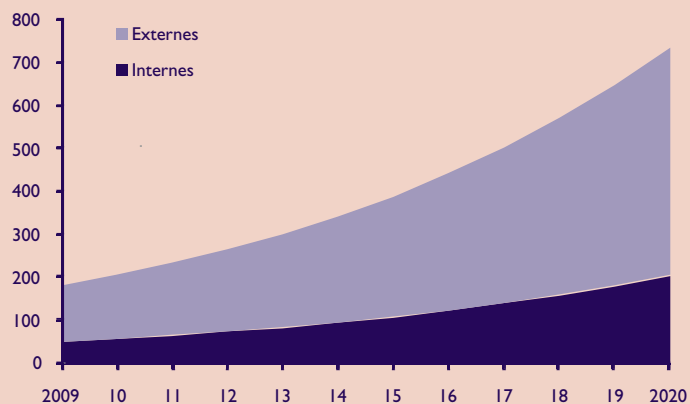
1 L'élasticité pour l'ensemble d'Afrique

2 L'élasticité actuelle pour le Mali

Graphique 4 : Projections de financement requis a long-terme et sources de financement sous l'OMDI à 2015 (milliards de FCFA)



Graphique 5 : Projections de financement requis à long-terme et sources de financement sous l'OMDI à 2020 (milliards de FCFA)



Cette synthèse est tirée du rapport des experts du Mali avec l'assistance de l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) et le soutien financier de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), du Département pour le Développement International (DFID), de l'Agence Suédoise pour le Développement International (SIDA), de l'Agence Internationale pour le Développement (USAID), et du Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ).

REPUBLIQUE DU MALI

Liste des ministères impliqués dans la mise en œuvre du programme ECOWAP/PDDAA : Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine; Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Élevage et de la Pêche, Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement, Ministère de l'Économie et des Finances, Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales.

Personnes ressources: Secrétaire Général du MMEIA, M. Mamady TRAORE : +223 20 21 81 49 ; Secrétaire Général du MA, M. Moussa LEO SIDIBE : +223 20 23 30 06 ; Conseiller Technique du MA, M. Adama COULIBALY : +223 20 23 30 06 ; Conseiller Technique du MER, M. Marc DAO : +223 20 22 69 10 ; Secrétaire Général du MEA, M. Abdoulaye BERTHE : +223 20 29 51 72 ; Secrétaire Général du MATCL, M. Mamadou Seiba TRAORE : +223 20 22 42 12 ; Cellule PNIA : M. Fousseyni Mariko : +223 20 21 44 89 ; M. Souleymane OUATTARA ; M. Aliou KONATE ; Délégation Générale, Youssouf Keita +223 20 21 81 49.